



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

UNE VISION POUR LES CENTRES ET LES DISTRICTS CULTURELS DU CANADA

Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien

Julie Dabrusin, présidente

**OCTOBRE 2018
42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION**

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**UNE VISION POUR LES CENTRES ET LES
DISTRICTS CULTURELS DU CANADA**

**Rapport du Comité permanent
du patrimoine canadien**

**La présidente
Julie Dabrusin**

OCTOBRE 2018

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

PRÉSIDENTE

Julie Dabrusin

VICE-PRÉSIDENTS

Hon. Steven Blaney

Pierre Nantel

MEMBRES

Gary Anandasangaree*

Gordie Hogg

Randy Boissonnault

Wayne Long

Pierre Breton

Martin Shields

Anju Dhillon

Kate Young*

Andy Fillmore*

David Yurdiga

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Mel Arnold

Cheryl Hardcastle

Jamie Schmale

Sean Casey

Richard Hébert

Jati Sidhu

Pam Damoff

Emmanuella Lambropoulos

Marwan Tabbara

Nicola Di Iorio

Stéphane Lauzon

Dave Van Kesteren

Julie Dzerowicz

Bryan May

L'hon. Peter Van Loan

Jim Eglinski

Ken McDonald

Arif Virani

Mona Fortier

Joe Peschisolido

Raj Grewal

Jean R. Rioux

* Membre sans droit de vote, conformément à l'article 104(5) du Règlement.

GREFFIER DU COMITÉ

Michael MacPherson

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Gabrielle de Billy Brown, analyste

Erin Virgint, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN

a l'honneur de présenter son

TREIZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié des centres culturels et districts culturels au Canada et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	1
UNE VISION POUR LES CENTRES ET LES DISTRICTS CULTURELS DU CANADA.....	5
PARTIE 1 : INTRODUCTION ET APERÇU.....	5
1.1 Étude du Comité	5
1.2 Approche du gouvernement fédéral à l'égard des centres et des districts culturels.....	6
1.2.1 Fonds du Canada pour la présentation des arts et Fonds du Canada pour les espaces culturels.....	6
1.2.2 Politique du Canada créatif.....	7
PARTIE 2 : CONCEPT DE CENTRES ET DE DISTRICTS CULTURELS.....	8
PARTIE 3 : RÔLE DES CENTRES ET DES DISTRICTS CULTURELS	11
3.1 Impacts sociaux.....	11
3.2 Impacts économiques.....	13
3.3 Revitalisation des quartiers	14
3.4 Rôle dans les régions rurales.....	16
PARTIE 4 : APPROCHE CONCERTÉE.....	17
4.1 Collaboration entre les centres culturels.....	17
4.2 Collaboration entre les secteurs à but non lucratif et à but lucratif.....	20
4.3 Collaboration entre tous les ordres de gouvernement.....	21
PARTIE 5 : FINANCEMENT	23
5.1 Coûts de fonctionnement.....	24
5.2 Ressources humaines	26
5.3 Incitatifs fiscaux.....	28
PARTIE 6 : INFRASTRUCTURE.....	29
6.1 Programmes d'infrastructure.....	29
6.2 Accès à l'immobilier	31
CONCLUSION.....	33

Annexe A : Liste des témoins	35
Annexe B : Liste des mémoires	39
Demande de réponse du gouvernement.....	41

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada reconnaisse à titre de centres culturels les centres communautaires comprenant un organisme culturel, particulièrement en milieu rural et dans les petites municipalités. 11

Recommandation 2

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien élargisse la définition de centre culturel afin, entre autres, de considérer les nouvelles formes d'art technologique. 11

Recommandation 3

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien encourage l'intégration d'activités artistiques citoyennes et communautaires aux politiques, à la planification et aux programmes des centres culturels. 13

Recommandation 4

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien envisage des mesures financières et fiscales de soutien aux innovations en matière d'animation urbaine, d'aménagement des espaces publics à vocation culturelle et sociale, et appuyer les centres et les quartiers culturels qui veulent servir de bancs d'essai à de telles initiatives..... 13

Recommandation 5

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien étudie les bienfaits des centres culturels par rapport à la préservation et la promotion des langues et des cultures autochtones. 13

Recommandation 6

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada étudie les incidences des centres culturels, incluant la gentrification, en vue d’adopter des mesures favorisant le logement et les espaces de création abordables dans les districts culturels. 16

Recommandation 7

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage des façons de mieux appuyer la collaboration entre les centres culturels en créant un réseau pour faciliter la mise en commun des connaissances et des meilleures pratiques..... 20

Recommandation 8

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien élabore et mette en place un programme visant à accroître le rayonnement international des centres et des districts culturels des villes canadiennes, en appuyant spécifiquement la diffusion internationale des créations et des innovations canadiennes en matière d’art public et de technologies numériques adaptées à l’animation et aux événements se déroulant dans l’espace public..... 20

Recommandation 9

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada collabore avec la Fédération canadienne des municipalités pour : i) étudier comment améliorer la collaboration entre tous les ordres de gouvernement relativement au soutien des centres culturels; ii) encourager les municipalités à offrir des incitatifs fiscaux pour la création de centres culturels; iii) accroître l’accès aux biens immobiliers pour les activités des centres culturels. 23

Recommandation 10

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage l’établissement d’une stratégie numérique dans le but d’accroître l’accès et le partage de données pour les centres culturels. 23

Recommandation 11

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien soutienne la recherche et la collecte de données pour le développement des centres et des districts culturels. 23

Recommandation 12

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien revoie la structure du Fonds du Canada pour les espaces culturels pour offrir un financement durable afin d'appuyer les objectifs et les projets à long terme des centres culturels. 26

Recommandation 13

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien simplifie le processus de demande de financement pour les centres culturels. 26

Recommandation 14

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien assouplisse le processus de subvention et de financement et en fasse un processus pluriannuel plutôt qu'annuel. 26

Recommandation 15

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada élargisse les programmes de développement des compétences des jeunes afin d'y inclure les organismes artistiques. 28

Recommandation 16

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada prolonge la durée du programme Emplois d'été Canada. 28

Recommandation 17

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada révise les règlements de l'Agence du revenu du Canada relativement à la capacité des organismes de bienfaisance à investir dans des installations et des projets d'immobilisations. 29

Recommandation 18

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien étudie la possibilité de convertir des bâtiments historiques vacants, incluant des anciens bureaux de poste et des édifices gouvernementaux, en centres culturels..... 31



UNE VISION POUR LES CENTRES ET LES DISTRICTS CULTURELS DU CANADA

PARTIE 1 : INTRODUCTION ET APERÇU

1.1 Étude du Comité

Le 11 avril 2017, le Comité permanent du patrimoine canadien (le Comité) a adopté la motion suivante :

Que le Comité entreprenne une étude d'au moins cinq réunions sur les centres culturels et les districts culturels au Canada, y compris leurs répercussions économiques, leurs effets sur les arts et la culture au Canada, le rôle qu'ils jouent dans la construction de villes et la façon dont le gouvernement fédéral peut encourager et soutenir leur développement¹.

Conformément à cette motion, le Comité a tenu huit réunions et entendu 53 témoins du 13 février au 1er mai 2018. Il a aussi reçu 11 mémoires. Parmi les témoins figuraient des représentants de centres et de districts culturels au Canada, des universitaires, ainsi que des fonctionnaires. Le Comité tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'étude.

En plus du résumé des initiatives actuelles du gouvernement fédéral visant les centres et les districts culturels, le présent rapport expose les points de vue exprimés par les témoins dans les cinq domaines suivants :

- Partie 2 : Concept de centres et de districts culturels;
- Partie 3 : Rôle des centres et des districts culturels;
- Partie 4 : Nécessité d'une approche concertée;
- Partie 5 : Enjeux liés au financement;
- Partie 6 : Enjeux liés à l'infrastructure.

1 Chambre des communes, Comité permanent du patrimoine canadien [CHPC], [Procès-verbal](#), 1^{re} session, 42^e législature, 11 avril 2017.



1.2 Approche du gouvernement fédéral à l'égard des centres et des districts culturels

Lors de la première réunion de l'étude, le Comité a entendu des fonctionnaires de la Direction générale de la politique des arts du ministère du Patrimoine canadien (le Ministère) : Ramzi Saad, directeur général, et Lise Laneville, directrice de l'Appui stratégique aux arts. Ces derniers ont, au cours de leur présentation, dressé le portrait des centres et des districts culturels au Canada, ainsi que de la contribution du gouvernement fédéral aux deux secteurs.

1.2.1 Fonds du Canada pour la présentation des arts et Fonds du Canada pour les espaces culturels

Au cours de leur témoignage, M. Saad et Mme Laneville ont informé le Comité que la principale source de financement fédéral des centres culturels provenait du [Fonds du Canada pour les espaces culturels](#) (FCEC). Outre les fonds du FCEC, les districts culturels peuvent aussi recevoir de l'aide financière du gouvernement fédéral par l'intermédiaire du [Fonds du Canada pour la présentation des arts](#) (FCPA).

Le FCEC soutient l'amélioration, la rénovation et la construction d'installations servant aux arts et au patrimoine, ainsi que l'achat d'équipement spécialisé². Il vise aussi à accroître et à améliorer l'accès des Canadiens aux arts de la scène, aux arts visuels, aux arts médiatiques, ainsi qu'aux collections et aux expositions patrimoniales des musées. C'est pourquoi il fournit des subventions et des contributions aux projets d'infrastructure artistique et patrimoniale mis en œuvre un peu partout au pays dans le but d'en améliorer les installations. Il s'agit du seul programme fédéral dont le mandat est de protéger l'infrastructure artistique et patrimoniale.

De 2002 à 2017, 1 770 projets mis en œuvre dans 436 collectivités canadiennes, dont 80 % étaient des collectivités rurales et éloignées ou des petits centres urbains, ont reçu des fonds du FCEC³. Le budget de ce dernier s'élève à 30 millions de dollars par année, et le budget de 2017 prévoyait l'ajout de 300 millions de dollars sur 10 ans à compter de l'exercice 2018-2019⁴.

Le Fonds du Canada pour la présentation des arts a pour objectif de « fournir aux Canadiens un accès dans leur collectivité à une variété d'expériences artistiques

2 Ministère du Patrimoine canadien, [Fonds du Canada pour les espaces culturels](#).

3 CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 13 février 2018, 0850 (Ramzi Saad, directeur général, Direction générale de la politique des arts, ministère du Patrimoine canadien).

4 *Ibid.*

professionnelles en offrant de l'aide financière aux festivals artistiques et aux saisons de spectacles professionnels, ainsi qu'à leurs organisations de soutien⁵ ». Le budget du Fonds s'élevait à 32 millions de dollars par année, et le budget de 2016 prévoyait l'ajout de 0,5 million de dollars pour l'exercice 2017-2018⁶. M. Saad a indiqué que le programme contribue à accroître le nombre d'occasions offertes aux Canadiens d'assister à des événements culturels :

Depuis le lancement du programme, en 2001, les occasions pour les Canadiens d'assister à des festivals artistiques ou des saisons de spectacles professionnels subventionnés par le programme ont triplé pour atteindre plus de 600 événements par année dans plus de 250 collectivités partout au pays [...] [C]haque année, plus de 20 millions de personnes assistent à des séries de festivals financés par le fonds⁷.

1.2.2 Politique du Canada créatif

Au cours de leur témoignage, les fonctionnaires du Ministère ont aussi présenté des éléments du cadre stratégique du Canada créatif s'appliquant aux centres de création⁸. La politique, présentée en septembre 2017 et intitulée [Canada créatif – Une vision pour les industries créatives canadiennes](#), décrit la vision du gouvernement pour stimuler les industries canadiennes du divertissement et des médias.

L'une des mesures annoncées dans la politique est le « Soutien à la prochaine génération d'espaces culturels », qui comprend un passage sur les centres culturels. La politique énonce ce qui suit :

Une partie des nouveaux investissements destinés aux espaces culturels sera mise à la disposition de hubs créatifs. Ces derniers serviront d'incubateurs d'entrepreneurs et d'entreprises. Les hubs créatifs visent à rassembler les artistes, les entrepreneurs culturels et les organismes au sein d'un espace propice au développement et à la collaboration. Grâce à cet investissement, les créateurs canadiens auront accès à des lieux où ils pourront acquérir des compétences entrepreneuriales, créer, collaborer et

5 Ministère du Patrimoine canadien, « Cultural Districts and Creative Hubs », *Présentation au Comité permanent du patrimoine canadien*, 13 février 2018 [TRADUCTION].

6 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 13 février 2018, 0850 (Ramzi Saad, directeur général, Direction générale de la politique des arts, ministère du Patrimoine canadien).

7 *Ibid.*

8 Le Ministère utilise l'expression « centre de création ». Dans le contexte du présent rapport, l'expression est interchangeable avec celle de « centre culturel ».



innover. Ils contribueront ainsi à l'ouverture de nouveaux marchés pour la créativité canadienne sous toutes ses formes⁹.

Au cours de son témoignage, M. Saad a informé le Comité que les nouveaux fonds annoncés dans le budget de 2017 au titre de cette politique cibleront les centres de création :

Les investissements supplémentaires dans le Fonds du Canada pour les espaces culturels, annoncés dans le budget de 2017, permettront à cette initiative de donner la priorité au soutien ciblé aux pôles de création afin de faire progresser la réalisation de la vision du Canada créatif en réunissant des professionnels de toute une gamme de secteurs de l'art et du patrimoine et de disciplines créatrices, tout en continuant d'investir dans les arts traditionnels et les projets d'infrastructure patrimoniale – comme des musées, des théâtres et des centres des arts d'interprétation – qui représentent ses principales activités¹⁰.

PARTIE 2 : CONCEPT DE CENTRES ET DE DISTRICTS CULTURELS

Au cours de l'étude, des témoins ont offert leur définition pour expliquer le concept de centres et de districts culturels¹¹. M. Saad a admis qu'il n'y avait pas de définition officielle de centre culturel et en a proposé une :

[...] les pôles de création n'ont pas de définition officielle, mais ils sont imaginés et conçus pour favoriser la collaboration, l'innovation et la productivité. Il s'agit d'installations à locataires multiples dont les participants proviennent d'une variété de secteurs et de disciplines et qui présentent certaines ou plusieurs des caractéristiques suivantes : des espaces communs, des technologies et d'autres ressources; des occasions de collaboration et d'échange d'idées; des espaces et des programmes accessibles au public¹².

-
- 9 Patrimoine canadien, [Le cadre stratégique du Canada créatif](#), 27 septembre 2017, p. 16. [*Canada créatif* (2017)].
- 10 CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 13 février 2018, 0855 (Ramzi Saad, directeur général, Direction générale de la politique des arts, ministère du Patrimoine canadien).
- 11 Par exemple, voir : CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0900 (Amy Terrill, vice-présidente exécutive, Music Canada); CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 1005 (Sarah Douglas-Murray, vice-présidente, Creative City Network of Canada); CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0900 (David Moss, codirecteur général, La Piscine); CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0910 (Heather Campbell, gestionnaire de programme, Small); CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0950 (Kasey Dunn, fondatrice, Brick and Mortar); CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 29 mars 2018, 1010 (Jayne Engle, directrice au programme, Des villes pour tous, Fondation McConnell).
- 12 CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 13 février 2018, 0855 (Ramzi Saad, directeur général, Direction générale de la politique des arts, ministère du Patrimoine canadien).

Le Ministère a aussi proposé une définition de district culturel :

[...] un secteur bien reconnu, marqué et polyvalent dans une municipalité où se trouve une forte concentration d'installations culturelles qui sert de pôle d'attraction. Les installations peuvent inclure des infrastructures comme des lieux de spectacles, des musées, des galeries, des studios d'artistes, des boutiques artistiques spécialisées, des studios de musique ou de production médiatique, des studios de danse, des collèges d'arts, des bibliothèques, des arboretums et des jardins. Puisqu'il s'agit de quartiers à vocations multiples, les districts culturels comprennent aussi d'autres installations, comme des complexes de bureaux, des locaux commerciaux, et parfois des zones résidentielles¹³.

Michael Spence, directeur artistique associé et artiste au Théâtre Gargantua (théâtre multidisciplinaire situé à Toronto), a dit au Comité :

Les carrefours culturels sont l'endroit où nous nous réunissons pour entendre et raconter des histoires. Ce sont des endroits locaux, vivants, et ils sont mus par des conversations authentiques. Un carrefour bien conçu sera à la fois invitant et vital : un endroit qui mettra l'accent sur la collectivité qui l'abrite et qui redonne de l'énergie à cette même collectivité. Il fournira un espace où les voix locales pourront se faire entendre en plus de favoriser des occasions de travailler en collaboration avec d'autres collectivités, à l'échelle nationale et à l'échelle internationale¹⁴.

En ce qui concerne les districts culturels, Jacques Primeau, président du Partenariat du Quartier des spectacles (site culturel et artistique situé à Montréal), a expliqué son point de vue de la façon suivante :

Il y a une distinction qu'on peut faire également. Un quartier culturel n'est pas nécessairement un quartier de création. On peut avoir un quartier de diffusion, mais un pôle culturel implique de la création ou une espèce de milieu vivant où il y a de l'entraide et de l'interaction entre les créateurs et les créatrices¹⁵.

Un autre aspect a été soulevé par certains témoins, dont Franco Boni, directeur artistique du Theatre Centre (centre de recherche et développement en théâtre établi à Toronto), et Martin Théberge, président de la Fédération culturelle canadienne-française : le rôle joué

13 *Ibid.*, 0845.

14 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0955 (Michael Spence, directeur artistique associé et artiste, Théâtre Gargantua).

15 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0920 (Jacques Primeau, président, Partenariat du Quartier des spectacles).



par les centres et les districts culturels dans l'innovation¹⁶. David Moss, codirecteur général de La Piscine (centre artistique situé à Montréal), a recommandé que l'on accorde plus d'attention à l'innovation culturelle¹⁷.

Des témoins ont laissé entendre que le Comité devrait envisager d'élargir la définition de centre culturel. Au cours de son témoignage, Christa Dickenson, présidente et directrice générale d'Interactive Ontario (association commerciale à but non lucratif), a expliqué qu'un nouveau genre de centre culturel, qui combine les entreprises artistiques et technologiques en démarrage, irait dans le sens de la vision établie dans la politique du Canada créatif¹⁸. Selon elle, c'est en allant au-delà de la compréhension traditionnelle d'un centre que l'on peut accroître les occasions offertes aux artistes et aux entrepreneurs¹⁹.

Liv Lunde, directrice exécutive de L'Espace Ludique (espace de jeu collaboratif à Montréal), a exprimé un point de vue similaire. Elle a demandé que l'on reconnaisse l'industrie du jeu vidéo comme étant une entreprise culturelle²⁰. Pour sa part, Christina Franc, directrice exécutive de l'Association canadienne des foires et des expositions, a recommandé au Ministère de reconnaître les foires et les expositions comme étant des centres culturels et « l'un des meilleurs reflets de la culture canadienne²¹ ». Jayne Engle, directrice au programme Des villes pour tous de la Fondation McConnell (fondation philanthropique de Montréal), a confié aux membres que les centres ne sont pas uniquement des espaces de collaboration, mais qu'ils ont aussi l'occasion « de démocratiser les espaces²² ».

De son côté, Ana Serrano, directrice des services numériques du Centre canadien du film, a dit au Comité qu'un centre culturel peut être plus qu'un espace physique :

16 Voir : CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 1035 (Franco Boni, directeur artistique, The Theatre Centre); CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 1000 (Martin Théberge, président, Fédération culturelle canadienne-française).

17 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0900 (David Moss, codirecteur général, La Piscine).

18 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0850 (Christa Dickenson, présidente et directrice générale, Interactive Ontario).

19 *Ibid.*, 0855.

20 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 17 avril 2018, 1000 (Liv Lunde, directrice exécutive, L'Espace Ludique).

21 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 0955 (Christina Franc, directrice exécutive, Association canadienne des foires et des expositions).

22 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 mars 2018, 1005 (Jayne Engle, directrice au programme, Des villes pour tous, Fondation McConnell).

Surtout aujourd'hui à l'ère numérique, on pourrait les voir comme des réseaux de services distribués – comme des espaces, bien sûr, mais avant tout comme des réseaux de personnes. Voilà pour mon premier point : nous pensons que les carrefours culturels devraient être vus comme des réseaux distribués²³.

Enfin, Ashley Proctor, directrice exécutive de 312 Main (espace de travail en collaboration situé à Vancouver), a indiqué que son organisme respecte les mêmes principes directeurs de collaboration et de mobilisation communautaire que les autres centres culturels et qu'il devrait donc être considéré comme tel²⁴.

Recommandation 1

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada reconnaisse à titre de centres culturels les centres communautaires comprenant un organisme culturel, particulièrement en milieu rural et dans les petites municipalités.

Recommandation 2

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien élargisse la définition de centre culturel afin, entre autres, de considérer les nouvelles formes d'art technologique.

PARTIE 3 : RÔLE DES CENTRES ET DES DISTRICTS CULTURELS

Bon nombre de témoins ont souligné au Comité les rôles importants que les centres et les districts culturels jouent dans leur collectivité et leur ville. Selon certains, les centres et les districts culturels peuvent renforcer l'autonomie des collectivités et favoriser l'inclusion. En particulier, ils ont longuement parlé des avantages économiques et sociaux des centres, ainsi que de leurs rôles uniques dans la revitalisation des quartiers et dans les régions rurales.

3.1 Impacts sociaux

Veronika Mogyorody, Ph. D., professeure émérite à l'Université de Windsor, a souligné que les « activités qui ont lieu dans ces centres ont un effet positif sur les usagers, effet qui peut ensuite se faire sentir dans les collectivités où les centres sont situés ». Elle a ajouté que l'« établissement de relations informelles entre les usagers d'un centre pourrait

23 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0945 (Ana Serrano, directrice des services numériques, Centre canadien du film).

24 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0945 (Ashley Proctor, directrice exécutive, 312 Main).



encourager les résidents des quartiers avoisinants à participer et à renforcer ces nouveaux liens²⁵ ». Frédéric Julien, coprésident de la Coalition canadienne des arts, a pour sa part fait remarquer que « les espaces et les programmes culturels contribuent à créer un sentiment de fierté et d'appartenance à la collectivité locale²⁶ ».

Pour Gilles Renaud, directeur général d'Ateliers créatifs Montréal (promoteur immobilier à but non lucratif de Montréal), la présence d'un centre peut avoir une incidence sur la qualité de vie dans un quartier. Il est d'avis que « les artistes contribuent quand même aux services publics et qu'ils apportent beaucoup au quartier. On doit reconnaître ce qu'ils apportent sur les plans du développement durable et de la qualité de vie²⁷. » Vincent Roy, directeur général et artistique d'EXMURO arts publics (organisme d'art public établi à Québec), a convenu que « les répercussions [des centres] concernent vraiment la qualité de vie²⁸ ».

Ellen Hamilton, directrice exécutive de Qaggiavuut (société artistique et culturelle à but non lucratif établie au Nunavut), a dit au Comité que les centres peuvent renforcer les collectivités et les compétences. Vincent Karetak, président de Qaggiavuut, a de son côté confié au Comité que le Nunavut profiterait grandement d'un centre de création axé sur les besoins des artistes. Il a ajouté qu'un tel centre pourrait renforcer la langue et la culture inuites par la formation et les prestations artistiques et permettre une collaboration interdisciplinaire entre les artistes et les aspects techniques et administratifs des arts d'interprétation et d'autres secteurs, y compris celui des entreprises, des arts visuels et médiatiques, des aînés et des éducateurs²⁹. Mme Hamilton a décrit plus en détail la vision de Qaggiavuut à l'égard d'un centre culturel :

Avec Qaggiq, nous aspirons à consolider le monde des arts d'interprétation au Nunavut. Nous voulons que des artistes de tout le Nunavut viennent y profiter des possibilités de formation et de performance qui leur permettront de parfaire leurs habiletés, de créer

25 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0850 (Veronika Mogyorody, professeure émérite, Université de Windsor).

26 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 mars 2018, 0955 (Frédéric Julien, coprésident, Coalition canadienne des arts).

27 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0925 (Gilles Renaud, directeur général, Ateliers créatifs Montréal).

28 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 1010 (Vincent Roy, directeur général et artistique, EXMURO arts publics).

29 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0950 (Vincent Karetak, président, Qaggiavuut).

des œuvres, de faire avancer leur carrière et d'obtenir un emploi dans le domaine artistique³⁰.

Recommandation 3

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien encourage l'intégration d'activités artistiques citoyennes et communautaires aux politiques, à la planification et aux programmes des centres culturels.

Recommandation 4

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien envisage des mesures financières et fiscales de soutien aux innovations en matière d'animation urbaine, d'aménagement des espaces publics à vocation culturelle et sociale, et appuyer les centres et les quartiers culturels qui veulent servir de bancs d'essai à de telles initiatives.

Recommandation 5

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien étudie les bienfaits des centres culturels par rapport à la préservation et la promotion des langues et des cultures autochtones.

3.2 Impacts économiques

Certains témoins ont fait remarquer qu'en plus des avantages culturels et sociaux, les centres procurent d'importants avantages économiques. Marie-Christine Morin, directrice générale par intérim de la Fédération culturelle canadienne-française, a indiqué que le secteur des centres génère « d'importantes retombées économiques, et [qu'il] contribue au développement de nos communautés. Il est certain qu'il s'agit d'un vecteur économique³¹. »

Des témoins ont mentionné que les centres culturels peuvent promouvoir le tourisme. Alanna Jankov, directrice générale de la Guild (société à but non lucratif établie à Charlottetown), a dit ceci :

J'espère que vous serez à même de reconnaître l'importance [...] et le rôle vital que jouent les centres culturels [...] dans leurs collectivités, leur contribution au tourisme et

30 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0955 (Ellen Hamilton, directrice exécutive, Qaggiavuut).

31 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 1030 (Marie-Christine Morin, directrice générale par intérim, Fédération culturelle canadienne-française).



au secteur culturel canadiens et, surtout, leur capacité éprouvée d’être à la fois responsables sur le plan fiscal et bien au fait des questions culturelles³².

Mme Lunde, de L’Espace Ludique, a pour sa part indiqué que les centres culturels ont des retombées économiques essentielles pour certaines industries. En ce qui concerne la communauté des créateurs de jeux, elle avait ceci à dire :

Les créateurs indépendants de jeux travaillent dans des conditions précaires. Leur situation est beaucoup moins stable que celle des grands studios appartenant à des intérêts étrangers, en raison d’un manque de financement, d’un marché concurrentiel, de longs cycles de développement, ainsi que d’un manque de compétences en affaires et en marketing. Un centre comme le nôtre permet à une masse critique de développeurs travaillant côte à côte de partager des ressources. C’est vrai non seulement pour les studios qui travaillent chez nous quotidiennement, mais aussi pour les organismes communautaires qui utilisent nos espaces pour des réunions, des ateliers, des expositions, etc. En perfectionnant leur art dans notre espace communautaire, ils s’inspirent et se guident les uns les autres au quotidien³³.

M. Moss, de La Piscine, a recommandé la création d’indicateurs de rendement afin de mesurer l’impact économique des centres et des districts culturels au niveau local et au-delà³⁴.

3.3 Revitalisation des quartiers

Les témoins ont aussi fait part au Comité de l’influence que les centres et les districts culturels peuvent avoir dans leur quartier. Veronika Mogyorody, professeure émérite à l’Université de Windsor, a discuté du rôle des centres culturels dans la réingénierie des collectivités, dans le contexte de la revitalisation des centres-villes, de la protection des lieux historiques et du tourisme³⁵. Selon elle, « [l]es centres d’artistes qui offrent une multitude de services et de possibilités peuvent contribuer à la revitalisation des centres-villes³⁶ ». Elle a ajouté que les arts et la culture insufflent un souffle nouveau dans

32 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0845 (Alanna Jankov, directrice générale, The Guild).

33 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 17 avril 2018, 1000 (Liv Lunde, directrice exécutive, L’Espace Ludique).

34 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0900 (David Moss, codirecteur général, La Piscine).

35 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0850 (Veronika Mogyorody, professeure émérite, Université de Windsor).

36 *Ibid.*

la ville³⁷. M. Roy d'EXMURO a abondé dans le même sens et renchérit en disant que les arts et la culture sont le « poumon culturel » de la ville³⁸.

M. Roy a aussi discuté du rôle de la culture et des centres culturels dans la revitalisation des quartiers et le retour des résidents dans les quartiers centraux³⁹. M. Primeau, du Partenariat du Quartier des spectacles, a quant à lui parlé du rôle des districts culturels, expliquant qu'il incombe au Partenariat de :

[...] favoriser un équilibre dynamique entre les habitants, les commerçants, la communauté des affaires et les acteurs culturels, qui profitent tous de l'importante fréquentation générée par ce carrefour culturel. Le défi consiste à maintenir la qualité de vie des habitants malgré l'effervescence⁴⁰.

M. Primeau a aussi admis qu'un projet réussi comme celui du Quartier des spectacles peut avoir des effets imprévus, en ce sens qu'il peut devenir « un emplacement inabordable pour plusieurs de ses créateurs et de ses lieux de diffusion les plus dynamiques⁴¹ ». Il a recommandé, pour que les quartiers ne subissent pas les effets négatifs de ces projets, la création d'un programme qui favoriserait « le maintien des créateurs, des artistes et des lieux de diffusion dans les quartiers et les pôles culturels⁴² ».

Bien que la hausse des loyers ne soit pas aussi élevée à l'extérieur des centres urbains, Mark Sandiford, directeur général de Creative PEI (organisme à but non lucratif de Charlottetown), a dit au Comité qu'on commençait à constater l'embourgeoisement des quartiers et la hausse du prix des loyers⁴³ à l'Île-du-Prince-Édouard.

37 *Ibid.*, 0855.

38 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0955 (Vincent Roy, directeur général et artistique, EXMURO arts publics).

39 *Ibid.*, 1000.

40 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0905 (Jacques Primeau, président, Partenariat du Quartier des spectacles).

41 *Ibid.*

42 *Ibid.*, 0915.

43 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0850 (Mark Sandiford, directeur général, Creative PEI).



Recommandation 6

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada étudie les incidences des centres culturels, incluant la gentrification, en vue d'adopter des mesures favorisant le logement et les espaces de création abordables dans les districts culturels.

3.4 Rôle dans les régions rurales

Le Comité a aussi appris qu'il importe de tenir compte du rôle unique des centres culturels dans les régions rurales. Jack Hayden, président du Conseil des gouverneurs de la Rosebud School of the Arts (centre d'éducation et théâtre situé à Rosebud, en Alberta), ne croit pas « que l'art et l'accès à la culture sont des choses réservées aux centres urbains. Ils doivent être offerts dans tout le Canada. Nous croyons que les étudiants devraient y avoir accès autant dans les milieux ruraux que les milieux urbains du Canada⁴⁴. »

Dans le mémoire qu'elle a présenté au Comité, la Coalition canadienne des arts a souligné le rôle des centres ruraux :

Dans un milieu rural ou éloigné, une seule installation artistique (éventuellement gérée par un seul organisme artistique) peut servir de point d'attraction pour l'ensemble de la communauté artistique locale, ainsi que pour les résidents locaux. Cette seule installation peut remplir une fonction équivalente en tant que centre culturel urbain, à condition qu'elle soit équipée d'espaces polyvalents pouvant accueillir un éventail de pratiques artistiques et d'activités communautaires⁴⁵.

Tim Jones, directeur général au siège social d'Artscape (organisme de développement urbain établi à Toronto), a traité des répercussions qu'ont les centres dans les régions rurales. Selon lui :

Regrouper des gens créatifs peut avoir les mêmes retombées dans ces deux types de régions. Prenez l'exemple de réussite du comté de Prince Edward, où les vinficateurs, les brasseurs, les fromagers et les artisans ont été rassemblés. Ils occupent une place qui, auparavant, n'avait pas vraiment d'identité. Cet exemple montre que le fait de rassembler, de réunir des gens en milieu rural peut avoir des répercussions importantes à la fois sur l'économie locale et sur l'identité de la place⁴⁶.

44 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 0945 (Jack Hayden, président, Conseil des gouverneurs, Rosebud School of the Arts).

45 Coalition canadienne des arts, « [Mémoire complémentaire présenté au Comité permanent du patrimoine canadien](#) », *Mémoire soumis* en mai 2018.

46 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 17 avril 2018, 0955 (Tim Jones, directeur général, siège social, Artscape).

De son côté, Mme Franc, de l'Association canadienne des foires et des expositions, a laissé entendre que les foires et les expositions organisées dans les régions rurales agissent à titre de centres culturels et peuvent rassembler des collectivités éloignées⁴⁷.

La Coalition canadienne des arts a décrit les défis particuliers auxquels font face les centres culturels dans les régions rurales :

Entre autres choses, la collecte de fonds peut être très difficile : le nombre de donateurs individuels et d'entreprises potentiels est limité dans un petit centre et leur capacité financière suit celle de l'économie locale. En conséquence, les programmes comme le Fonds du Canada pour les espaces culturels doivent adapter leurs attentes en matière de fonds de contrepartie lorsque les demandes proviennent d'une région rurale ou éloignée⁴⁸.

PARTIE 4 : APPROCHE CONCERTÉE

Tout au long de son étude, le Comité a été informé de l'importance que revêt l'adoption d'une approche concertée à l'égard des centres et des districts culturels, non seulement par le gouvernement, mais aussi par les centres et les districts culturels eux-mêmes. Au cours de son témoignage, Judith Marcuse, fondatrice et co-directrice de l'International Centre of Art for Social Change, a insisté « sur l'importance d'établir des liens entre les cloisons⁴⁹ ». M. Hayden, de la Rosebud School for the Arts, a abondé dans le même sens, soutenant qu'« à l'avenir, une meilleure coordination serait extrêmement importante pour assurer notre survie à tous⁵⁰ ».

4.1 Collaboration entre les centres culturels

Un certain nombre de témoins ont confié au Comité que les partenariats sont la clé du succès des centres et des districts culturels. Pour M. Roy, d'EXMURO, c'est par le

47 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 1025 (Christina Franc, directrice exécutive, Association canadienne des foires et des expositions).

48 Coalition canadienne des arts, « [Mémoire complémentaire présenté au Comité permanent du patrimoine canadien](#) », *Mémoire soumis* en mai 2018.

49 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 1040 (Judith Marcuse, fondatrice et co-directrice, International Centre of Art for Social Change).

50 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 1035 (Jack Hayden, président, Conseil des gouverneurs, Rosebud School of the Arts).



truchement de ces partenariats que l'on génère des projets⁵¹. M. Boni partage cet avis⁵². Jacquie Thomas, directrice artistique du Théâtre Gargantua, M. Théberge et Amy Terrill, vice-présidente exécutive de Music Canada, ont donné des exemples de tels partenariats⁵³. Pour sa part, Oliver Pauk, codirecteur d'Akin (organisme de Toronto qui offre des espaces de travail abordables aux artistes), a décrit ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour favoriser de tels partenariats :

[...] il y a un manque de politiques culturelles qui appuient ces initiatives, et il faut plus de rassemblements visant à communiquer les renseignements à ce sujet. Le gouvernement devrait aider à réunir les organisations dans ce domaine et à faciliter la mise en commun des connaissances et l'édification d'une communauté aux échelons local, provincial et national⁵⁴.

Les témoins ont aussi mentionné que la collaboration est possible entre les centres urbains et ruraux. En ce qui concerne la différence entre les marchés ruraux et urbains, Heather Campbell, gestionnaire de programme pour Small (réseau indépendant qui rassemble des affiliés locaux et nationaux en vue de trouver des solutions pour les collectivités rurales), a indiqué ce qui suit :

Souvent, dans les collectivités rurales ou de petite taille, et en particulier dans les collectivités éloignées, l'auditoire ou le marché ne suffit pas à assurer la pérennité d'un grand nombre d'activités culturelles ou d'entreprises culturelles. Nous constatons qu'il est nécessaire d'établir une infrastructure de marché favorisant l'établissement de liens entre les collectivités rurales et les centres urbains, ou entre les réseaux des petites collectivités. L'objectif est de les aider à accroître leur capacité de commercialisation, à augmenter leurs auditoires et à établir des relations avec des collectionneurs ou des collaborateurs. On s'éloigne encore une fois du concept habituel de carrefour culturel en établissant des liens entre des carrefours ou des établissements différents⁵⁵.

Des témoins, comme Mme Jankov, de la Guild, et M. Renaud, d'Ateliers Créatifs Montréal, ont cité en exemple la collaboration de leur propre centre culturel avec les collectivités

51 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 1035 (Vincent Roy, directeur général et artistique, EXMURO arts publics).

52 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 1040 (Franco Boni, directeur artistique, The Theatre Centre).

53 Voir : CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 1035 (Jacquie Thomas, directrice artistique, Théâtre Gargantua); CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 1025 (Martin Théberge, président, Fédération culturelle canadienne-française); CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0900 (Amy Terrill, vice-présidente exécutive, Music Canada).

54 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0855 (Oliver Pauk, codirecteur, Akin).

55 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0850 (Heather Campbell, gestionnaire de programme, Small).

rurales⁵⁶. Alexandre Fortin, vice-président du Regroupement Pied Carré (centre culturel de Montréal qui rassemble des artistes, des artisans et des travailleurs du secteur culturel), a ajouté que la création d'un réseau en mesure de connecter les centres entre eux serait extrêmement bénéfique à tous les créateurs⁵⁷.

S'appuyant sur l'idée d'un réseau de centres culturels, Caroline Salaün, directrice générale de Méduse (centre culturel et artistique établi à Québec), a recommandé au gouvernement de créer une appellation « centre culturel canadien » qui permettrait de mettre en valeur le contenu et le talent du Canada⁵⁸. M. Primeau, du Partenariat du Quartier des spectacles, a formulé une recommandation semblable pour encourager l'échange d'œuvres, d'expertise et d'innovation dans les districts culturels⁵⁹. La Rosebud School of the Arts dit que le gouvernement pourrait « souligner officiellement l'emplacement des centres culturels canadiens⁶⁰ ». Enfin, Johann Zietsman, directeur et président d'Arts Commons (centre d'arts de Calgary), a aussi recommandé la création d'une appellation à l'échelle nationale⁶¹.

Mme Serrano, du Centre canadien du film, a renchéri en disant qu'il est essentiel d'établir un lien entre les centres sur la scène internationale :

[U]n carrefour ou un centre culturel ne vaut que s'il est relié à d'autres sur la scène internationale. C'est très important. Nous aurons beau vouloir créer de ces espaces et de ces réseaux dynamiques et intersectoriels dans nos collectivités au Canada, s'ils ne sont pas aussi reliés de quelque façon à d'autres à l'étranger, leur influence risque d'être limitée⁶².

56 Voir : CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0935 (Alanna Jankov, directrice générale, The Guild); CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0930 (Gilles Renaud, directeur général, Ateliers créatifs Montréal).

57 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0935 (Alexandre Fortin, vice-président, Regroupement Pied Carré).

58 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 1010 (Caroline Salaün, directrice générale, Méduse).

59 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0915 (Jacques Primeau, président, Partenariat du Quartier des spectacles).

60 Rosebud School of the Arts, « *Mémoire* », *Mémoire soumis* en avril 2018.

61 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 0955 (Johann Zietsman, directeur et président, Arts Commons).

62 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0945 (Ana Serrano, directrice des services numériques, Centre canadien du film).



Recommandation 7

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage des façons de mieux appuyer la collaboration entre les centres culturels en créant un réseau pour faciliter la mise en commun des connaissances et des meilleures pratiques.

Recommandation 8

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien élabore et mette en place un programme visant à accroître le rayonnement international des centres et des districts culturels des villes canadiennes, en appuyant spécifiquement la diffusion internationale des créations et des innovations canadiennes en matière d'art public et de technologies numériques adaptées à l'animation et aux événements se déroulant dans l'espace public.

4.2 Collaboration entre les secteurs à but non lucratif et à but lucratif

Des témoins ont aussi mentionné qu'il est nécessaire pour les secteurs à but non lucratif et ceux à but lucratif de collaborer. Mme Serrano a confié au Comité qu'il serait préférable de privilégier un modèle public-privé, surtout pour les centres ratisant large⁶³. Pour Andrew Mosker, président-directeur général du Centre national de musique (centre établi à Calgary qui préserve et célèbre l'histoire musicale du Canada), les deux secteurs doivent travailler main dans la main et s'accorder « une certaine latitude⁶⁴ ».

En outre, M. Primeau a parlé d'un projet qu'ont mené les deux secteurs et qui a profité à tous :

Nous avons pris l'ensemble des salles du Quartier des spectacles et nous avons réussi à recueillir des données sur le fonctionnement de chacune d'elles. Au fil du temps, nous avons réussi à créer une mutuelle des données, grâce à une intervention privée de l'entreprise Aimia, qui fait de la philanthropie des données. On nous a prêté une centaine de spécialistes pour traiter le comportement des spectateurs dans le Quartier des spectacles, c'est-à-dire pour savoir à quelle heure, où et quand ils achètent leurs billets, s'il s'agit d'hommes ou de femmes, s'ils habitent en banlieue ou près de Montréal. Grâce à ces informations, nous savons beaucoup plus où nous nous en allons. Chacune des salles n'aurait jamais eu, à elle seule, les moyens d'obtenir ces données⁶⁵.

63 *Ibid.*, 1000.

64 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 1000 (Andrew Mosker, président-directeur général, Centre national de musique).

65 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0930 (Jacques Primeau, président, Partenariat du Quartier des spectacles).

Le Partenariat du Quartier des spectacles considère les possibilités de partage des risques avec un centre ou un district comme un avantage et a encouragé le gouvernement à les reconnaître lors de l'évaluation des projets⁶⁶.

Dans son mémoire, Brick and Mortar (organisme à but non lucratif qui fournit des espaces abordables aux artistes et aux entreprises culturelles de Toronto) a recommandé au gouvernement de soutenir les partenariats « dans le cadre desquels les artistes peuvent faire du mentorat auprès de professionnels du secteur privé pour en apprendre davantage sur la façon dont ces connaissances et ces compétences peuvent être appliquées aux arts⁶⁷ ».

4.3 Collaboration entre tous les ordres de gouvernement

Des témoins ont confié au Comité qu'il est également nécessaire que tous les ordres de gouvernement et les centres et districts culturels collaborent.

En particulier, le Comité a appris que le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle essentiel en amenant les divers intervenants gouvernementaux à travailler plus efficacement ensemble. M. Moss, de La Piscine, a dit que cela permettrait d'harmoniser « les priorités locales, les opportunités, les défis et les programmes⁶⁸ ». Kathy Ouellette, directrice générale du Centre Materia (centre d'exposition à but non lucratif situé à Québec), a souligné qu'il est important que le gouvernement fasse confiance aux intervenants dans le cadre du processus de prise de décisions⁶⁹. M. Spence, du Théâtre Gargantua, a aussi recommandé au gouvernement d'aider les centres et les districts culturels à créer des partenariats avec tous les ordres de gouvernement afin de tirer parti des intervenants dans le soutien de leur mission⁷⁰. M. Sandiford, de Creative P.E.I., a confié au Comité que la meilleure façon de collaborer serait de rencontrer tous les intervenants gouvernementaux :

66 Partenariat du Quartier des spectacles, « [Mémoire du partenariat du quartier des spectacles de Montréal à l'occasion des consultations du Comité permanent du Patrimoine canadien sur les centres culturels et les districts culturels au Canada](#) », *Mémoire soumis* en mai 2018. Voir aussi : CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0930 (Jacques Primeau, président, Partenariat du Quartier des spectacles).

67 Brick and Mortar, « [Documentation présentée au Comité permanent du patrimoine canadien dans le cadre de son étude sur les centres culturels et les districts culturels au Canada](#) », *Mémoire soumis* en mai 2018.

68 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0900 (David Moss, codirecteur général, La Piscine).

69 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0920 (Kathy Ouellette, directrice générale, Centre Materia).

70 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0955 (Michael Spence, directeur artistique associé et artiste, Théâtre Gargantua).



[J]e pense [...] qu'il faudrait avoir des réunions entre partenaires, c'est-à-dire avec la personne qui aura été choisie au palier provincial, municipal ou territorial, et avec quelques autres partenaires clés de l'écosystème, pour déterminer ce que nous voulons faire et comment nous pouvons mieux le faire tous ensemble. Quand on travaille chacun de son côté, il y a des problèmes. Il faut travailler ensemble, c'est la seule façon de réussir, mais il faut le faire, je le répète, de manière hyperlocale⁷¹.

Des témoins ont fait d'autres suggestions sur la manière d'accroître l'efficacité de la collaboration avec les gouvernements. Par exemple, selon Mme Franc, de l'Association canadienne des foires et des expositions, le gouvernement pourrait aider les centres et les districts culturels, ainsi que les foires, en soutenant la recherche et la collecte de données⁷². Une recommandation semblable a été formulée par Pierre Fortin, directeur général du Partenariat du Quartier des spectacles⁷³. En outre, Mme Engle, de la Fondation McConnell, a recommandé au gouvernement de concevoir « des stratégies numériques et de données [...] et de réfléchir à la façon de mieux démocratiser les actifs de données⁷⁴ ».

Enfin, Sarah Douglas-Murray, vice-présidente du Creative City Network of Canada (organisme national à but non lucratif formé de municipalités canadiennes, ainsi que de particuliers et d'organisations), a indiqué qu'en ce qui concerne le financement, les administrations municipales et les gouvernements provinciaux et fédéral doivent travailler ensemble « pour élaborer des accords de financement et des cadres pour assurer le développement et le renouvellement des infrastructures culturelles⁷⁵ ». Mme Marcuse, de l'International Centre of Art for Social Change, s'est dite d'accord avec Mme Douglas-Murray et a ajouté qu'il fallait que tous les ordres de gouvernement ainsi que les fondations privées collaborent⁷⁶.

71 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0920 (Mark Sandiford, directeur général, Creative PEI).

72 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 0955 (Christina Franc, directrice exécutive, Association canadienne des foires et des expositions).

73 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0915 (Pierre Fortin, directeur général, Partenariat du Quartier des spectacles).

74 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 mars 2018, 1015 (Jayne Engle, directrice au programme, Des villes pour tous, Fondation McConnell).

75 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 1005 (Sarah Douglas-Murray, vice-présidente, Creative City Network of Canada).

76 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 1035 (Judith Marcuse, fondatrice et co-directrice, International Centre of Art for Social Change).

Recommandation 9

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada collabore avec la Fédération canadienne des municipalités pour : i) étudier comment améliorer la collaboration entre tous les ordres de gouvernement relativement au soutien des centres culturels; ii) encourager les municipalités à offrir des incitatifs fiscaux pour la création de centres culturels; iii) accroître l'accès aux biens immobiliers pour les activités des centres culturels.

Recommandation 10

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage l'établissement d'une stratégie numérique dans le but d'accroître l'accès et le partage de données pour les centres culturels.

Recommandation 11

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien soutienne la recherche et la collecte de données pour le développement des centres et des districts culturels.

PARTIE 5 : FINANCEMENT

Bon nombre de témoins ont confié au Comité que les ressources financières dont disposent les centres et les districts culturels au Canada sont limitées. Mme Mogyorody a énoncé que « [l]es districts culturels suscitent généralement un grand enthousiasme, mais les ressources continues nécessaires à l'appui des besoins et au suivi des résultats font souvent défaut⁷⁷ ».

M. Zietsman, d'Arts Commons, a pour sa part décrit certaines des grandes préoccupations des centres sur le plan financier :

Ce qui pourrait contribuer, je crois, à l'élaboration de nouveaux centres culturels et à la durabilité de ceux qui existent déjà... c'est la rationalisation, le traitement accéléré et l'harmonisation des diverses applications et des divers programmes de financement du gouvernement; l'abaissement du seuil d'accès, particulièrement pour les nouvelles organisations communautaires artistiques et les personnes; et l'amélioration de la

77 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0850 (Veronika Mogyorody, professeure émérite, Université de Windsor).



durabilité prévisible grâce à un financement pluriannuel des projets et à l'exploitation et l'entretien des lieux⁷⁸.

La présente section décrit les principaux défis soulevés par les témoins sur le plan des coûts de fonctionnement, des ressources humaines et de l'aide accordée par l'intermédiaire d'incitatifs fiscaux.

5.1 Coûts de fonctionnement

Un certain nombre de témoins ont dit au Comité que leur plus grand défi consiste à obtenir suffisamment de fonds pour assurer leurs coûts de fonctionnement. Mr. Saad, du Ministère, a indiqué qu'à sa connaissance, il n'existe aucune source de financement public qui soutienne le fonctionnement des centres culturels :

Le Fonds du Canada pour les espaces culturels est un moyen pour les promoteurs de rallier le soutien du secteur privé sous forme de ressources et d'examiner la programmation offerte dans les espaces, mais il ne finance pas les activités, l'entretien et la programmation de ces espaces. Nous nous concentrons beaucoup sur les conditions matérielles en place⁷⁹.

Mme Campbell, du réseau Small, a indiqué que diverses formes d'aide financière sont offertes pour l'établissement d'un nouveau centre culturel ou d'une nouvelle installation, mais que les centres n'obtiennent pas tous le même niveau d'aide pour assurer leur fonctionnement⁸⁰. M. Sandiford, de Creative P.E.I., a fait une remarque semblable et formulé la recommandation suivante :

C'est bien beau d'avoir des bâtiments, mais je crois qu'on y attache trop d'importance, au détriment de la programmation. Patrimoine canadien devrait étendre la portée de son excellent Fonds du Canada pour les espaces culturels, afin de donner aux centres un financement organisationnel stable qui leur permettrait d'avoir du personnel adéquat et d'offrir de bons programmes⁸¹.

Des témoins ont indiqué que la structure de financement actuelle des centres présentait des lacunes. Kate Cornell, coprésidente de la Coalition canadienne des arts, a dit ceci :

78 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 0945 (Johann Zietsman, directeur et président, Arts Commons).

79 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 13 février 2018, 0935 (Ramzi Saad, directeur général, Direction générale de la politique des arts, ministère du Patrimoine canadien).

80 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0845 (Heather Campbell, gestionnaire de programme, Small).

81 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0850 (Mark Sandiford, directeur général, Creative PEI).

[B]on nombre des centres existants [...] ont de la difficulté à maintenir leurs activités. Les coûts d'électricité et de chauffage font qu'il est coûteux d'exploiter ces centres vitaux, surtout lorsque les bâtiments comprennent des théâtres, des galeries et des studios, qui ont des besoins uniques et spécialisés en chauffage et en éclairage. C'est une lacune du régime de financement que les membres de la Coalition veulent signaler au gouvernement⁸².

De son côté, M. Spence, du Théâtre Gargantua, a insisté sur le point suivant :

Actuellement, les carrefours culturels n'ont nulle part où se tourner pour couvrir les coûts d'exploitation permanents. Cette lacune importante du système a fait en sorte que les carrefours culturels, une fois construits, doivent livrer concurrence à leurs propres programmes culturels pour obtenir des fonds du Conseil des arts du Canada. Il doit y avoir du financement offert par l'intermédiaire du ministère du Patrimoine canadien pour des activités peu séduisantes comme la gestion des locaux des carrefours, parce qu'il s'agit de dépenses auxquelles les commanditaires et les donateurs ne tiennent pas vraiment à contribuer⁸³.

Mme Lunde, de L'Espace Ludique, a fait observer que le problème est que les fonds actuellement offerts aux centres sont souvent fondés sur les projets et ne contribuent pas à répondre à leurs besoins financiers quotidiens⁸⁴. Kasey Dunn, fondatrice de Brick and Mortar, a suggéré ce qui suit :

Plutôt que des subventions qui n'offrent aux artistes qu'un financement ponctuel pour un projet, on devrait s'intéresser en priorité au développement et à la durabilité d'une compagnie, et envisager par exemple des subventions de démarrage, comme on le fait pour les entrepreneurs d'autres secteurs⁸⁵.

Pour régler le problème, Mme Salaün, du centre Méduse, a proposé que les centres et districts culturels se voient accorder non pas une subvention ponctuelle tous les cinq à dix ans, mais « une aide financière annuelle pérenne pour pallier cette longue attente et la

82 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 mars 2018, 0845 (Kate Cornell, coprésidente, Coalition canadienne des arts).

83 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0955 (Michael Spence, directeur artistique associé et artiste, Théâtre Gargantua).

84 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 17 avril 2018, 1040 (Liv Lunde, directrice exécutive, L'Espace Ludique).

85 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0950 (Kasey Dunn, fondatrice, Brick and Mortar).



détérioration des infrastructures⁸⁶ ». D'autres témoins, comme M. Roy, d'EXMURO⁸⁷, et l'Association canadienne des foires et des expositions⁸⁸, ont convenu que la stabilité financière, sous forme de subventions versées pour les activités de fonctionnement, serait d'une grande utilité pour l'essor et la croissance des centres.

Recommandation 12

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien revoie la structure du Fonds du Canada pour les espaces culturels pour offrir un financement durable afin d'appuyer les objectifs et les projets à long terme des centres culturels.

Recommandation 13

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien simplifie le processus de demande de financement pour les centres culturels.

Recommandation 14

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien assouplisse le processus de subvention et de financement et en fasse un processus pluriannuel plutôt qu'annuel.

5.2 Ressources humaines

Les témoins ont décrit au Comité les divers défis liés à la dotation dans les centres culturels.

Le maintien en poste du personnel, a dit Mme Ouellette du Centre Materia, « est excessivement difficile⁸⁹ ». Dans son mémoire, le Centre Materia décrit les répercussions qu'a un roulement de personnel fréquent :

Ces mouvements de personnel ralentissent le développement du centre et rendent difficiles les liens d'affaires stables. Le démarchage est quasi inexistant, la fonctionnalité

86 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 1010 (Caroline Salaün, directrice générale, Méduse).

87 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 1030 (Vincent Roy, directeur général et artistique, EXMURO arts publics).

88 Association canadienne des foires et des expositions, « *Centres et districts culturels au Canada* », *Mémoire soumis* en avril 2018.

89 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0845 (Kathy Ouellette, directrice générale, Centre Materia).

organisationnelle reste précaire, la perte d'expertise est constante, sans compter les frais et le temps engagés pour embaucher et former le personnel⁹⁰.

Mme Jankov, de la Guild, a fait écho à cette opinion, affirmant que la plupart des postes rémunérés dépendent de subventions à court terme; « dès que vous avez formé [un employé], vous n'avez pas l'argent pour le garder⁹¹ ».

En ce qui concerne l'embauche d'étudiants, Mme Jankov a proposé que l'on élargisse l'admissibilité au Programme d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants⁹² aux organisations artistiques et aux étudiants en arts⁹³.

Mme Jankov a aussi confié au Comité que certains centres ont de la difficulté à remplir les demandes de financement en raison du nombre limité d'employés dont ils disposent. Elle a ainsi demandé que l'on simplifie le processus de demande et affirmé ce qui suit :

Parfois, il faut des jours pour préparer une demande de financement de 5 000 \$, sans parler des rapports à produire par la suite. Il y a peut-être moyen de simplifier ce processus [...] Si nous pouvions avoir des ententes ne serait-ce que de trois ans, cela nous simplifierait tellement la vie. Je passe tellement de temps à prouver mon existence que je n'en ai plus pour faire ce que j'ai à faire [...]⁹⁴.

De son côté, Mme Dunn, de Brick and Mortar, a dit au Comité que les centres ont un besoin « criant⁹⁵ » de ressources pour former le personnel et les artistes. Selon elle, « [d]ans les centres culturels eux-mêmes, il serait souhaitable d'avoir les fonds nécessaires pour organiser des formations, des ateliers et des programmes de mentorat, afin d'apprendre aux artistes comment utiliser nos espaces de façon efficace⁹⁶ ».

90 Centre Materia, « [Mémoire présenté à un comité parlementaire de la Chambre des communes](#) », *Mémoire soumis* en avril 2018.

91 CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0915 (Alanna Jankov, directrice générale, The Guild).

92 Le Programme d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants est un programme du gouvernement fédéral qui aide les étudiants de niveau postsecondaire en sciences, en technologie, en génie, en mathématiques et en commerce à acquérir de l'expérience de travail. Voir : Gouvernement du Canada, [Stages pratiques aux étudiants – Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail pour étudiants](#).

93 CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0845 (Alanna Jankov, directrice générale, The Guild).

94 *Ibid.*, 0915.

95 CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0950 (Kasey Dunn, fondatrice, Brick and Mortar).

96 *Ibid.*



Recommandation 15

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada élargisse les programmes de développement des compétences des jeunes afin d’y inclure les organismes artistiques.

Recommandation 16

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada prolonge la durée du programme Emplois d’été Canada.

5.3 Incitatifs fiscaux

Selon Mme Mogyorody, il n’y a pas « de philanthropes [pour les centres de création] dans la collectivité. Nous devons trouver des façons de stimuler l’investissement [...] »⁹⁷.

M. Hayden, de la Rosebud School of the Arts, a renchéri en disant qu’ « il est aussi difficile d’attirer les commandites du secteur privé, vu notre manque de visibilité⁹⁸ ».

À la lumière de ces enjeux, des témoins, notamment le Partenariat du Quartier des spectacles, ont recommandé au gouvernement d’instaurer d’autres mesures fiscales pour soutenir le développement d’espaces culturels et sociaux publics, ainsi que des centres et des districts culturels⁹⁹.

Mme Thomas, du Théâtre Gargantua, a ajouté qu’il faudrait accorder des incitatifs fiscaux particuliers pour les dons de biens culturels¹⁰⁰. M. Jones, d’Artscape, a aussi proposé que des modifications soient apportées aux règlements de l’Agence du revenu du Canada portant sur la manière dont les organismes de bienfaisance peuvent investir dans l’immobilier. Selon lui :

À l’heure actuelle, la réglementation de l’ARC limite étroitement la possibilité pour un organisme de bienfaisance d’investir dans des installations, en particulier des installations à usages multiples qui regroupent des organismes sans but lucratif, des organismes de bienfaisance et d’autres types d’organismes. Il faut donc renouveler les

97 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0915 (Veronika Mogyorody, professeure émérite, Université de Windsor).

98 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 0945 (Jack Hayden, président, Conseil des gouverneurs).

99 Partenariat du Quartier des spectacles, « *Mémoire du partenariat du quartier des spectacles de Montréal à l’occasion des consultations du Comité permanent du Patrimoine canadien sur les centres culturels et les districts culturels au Canada* », *Mémoire soumis* en mai 2018.

100 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 1020 (Jacquie Thomas, directrice artistique, Théâtre Gargantua).

dispositions réglementaires relatives aux investissements des organismes de bienfaisance dans les projets d'immobilisations¹⁰¹.

Recommandation 17

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada révise les règlements de l'Agence du revenu du Canada relativement à la capacité des organismes de bienfaisance à investir dans des installations et des projets d'immobilisations.

PARTIE 6 : INFRASTRUCTURE

Le financement est certes un enjeu important pour les témoins, mais le Comité a appris que l'infrastructure revêt aussi une grande importance. Comme l'a expliqué M. Renaud, d'Ateliers Créatifs Montréal :

Une des difficultés, dans le cas de projets de ce genre, est évidemment le financement, qui est de deux ordres. D'une part, il y a les immobilisations, c'est-à-dire les immeubles, les travaux d'aménagement, l'équipement, et ainsi de suite. D'autre part, il y a le fonctionnement, et on parle ici du concept de centre¹⁰².

Mme Mogyorody a renchéri en disant que « si on accorde une véritable importance à l'aménagement culturel, il convient alors de multiplier le nombre d'espaces modestes consacrés à la culture¹⁰³ ».

Dans l'ensemble, les témoins ont indiqué que l'infrastructure est nécessaire à la fois pour créer de nouveaux centres et districts, mais également pour en assurer la durabilité et la croissance. Tel qu'indiqué dans cette section, des témoins ont recommandé que des programmes soient réservés à cette fin et ont préconisé un accès plus facile aux espaces de travail.

6.1 Programmes d'infrastructure

Au cours de son témoignage, Mme Cornell, de la Coalition canadienne des arts, a fait état des difficultés éprouvées pour trouver du financement pour l'infrastructure culturelle à cause du manque d'uniformité entre les programmes fédéraux et provinciaux. Selon elle :

101 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 17 avril 2018, 0955 (Tim Jones, directeur général, siège social, Artscape).

102 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0905 (Gilles Renaud, directeur général, Ateliers créatifs Montréal).

103 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0850 (Veronika Mogyorody, professeure émérite, Université de Windsor).



Comme il n’y a pas beaucoup de programmes parallèles au Fonds du Canada pour les espaces culturels à l’échelon provincial, les organismes artistiques se retrouvent dans une situation précaire où ils font pression sur les gouvernements provinciaux pour obtenir des fonds de contrepartie discrétionnaires pour leurs projets d’infrastructure culturelle. À l’heure actuelle, les ententes bilatérales constituent la seule indication réglementaire dont les provinces ont besoin pour envisager des projets de centres culturels. En conséquence, la Coalition canadienne des arts recommande qu’il soit obligatoire de façon permanente que les futures ententes bilatérales provinciales prévoient un vaste examen des nouveaux projets culturels¹⁰⁴.

M. Julien, de la Coalition canadienne des arts, a renchéri en disant que le Fonds du Canada pour les espaces culturels « est un mécanisme idéal pour aider les organismes artistiques à rénover de vieilles infrastructures et à entreprendre des études de faisabilité pour de nouveaux bâtiments¹⁰⁵ ».

L’idée de transformer les anciens édifices gouvernementaux en centres culturels et de les rendre ainsi accessibles aux artistes et aux créateurs a été avancée par M. Jones, d’Artscape. Selon lui :

[I]l y a beaucoup d’innovations intéressantes par rapport à l’aliénation des propriétés excédentaires du gouvernement... D’après moi, le gouvernement fédéral doit absolument examiner comment de vieux bureaux de poste et d’anciens édifices du gouvernement pourraient être utilisés pour générer à la fois des avantages sociaux et des revenus¹⁰⁶.

M. Spence, du Théâtre Gargantua, a quant à lui recommandé la conception de politiques « en vertu desquelles les terres publiques ne peuvent être aliénées sans qu’on évalue dans un premier temps si elles sont appropriées pour accueillir des carrefours culturels, et, dans l’affirmative, sans les offrir à cette fin¹⁰⁷ ». L’une des suggestions formulées par M. Zietsman, d’Arts Commons, consistait à réduire la paperasserie et à rendre le processus « plus harmonieux » par le truchement de « l’urbanisme, [de] l’aménagement, [d]es codes, [d]es permissions, [et du] financement¹⁰⁸ ». Jean-Yves Vigneau, président de La Filature

104 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 mars 2018, 1000 (Kate Cornell, coprésidente, Coalition canadienne des arts).

105 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 mars 2018, 0955 (Frédéric Julien, coprésident, Coalition canadienne des arts).

106 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 17 avril 2018, 1000 (Tim Jones, directeur général, siège social, Artscape).

107 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0955 (Michael Spence, directeur artistique associé et artiste, Théâtre Gargantua).

108 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 0955 (Johann Zietsman, directeur et président, Arts Commons).

(société à but non lucratif qui gère un espace polyvalent) et artiste professionnel, a indiqué que personne ne demandait au gouvernement de faire le travail en son nom, mais seulement d'accorder une aide financière pour l'infrastructure et le matériel¹⁰⁹. L'organisme Akin a demandé un programme de « locations intérimaires » au titre duquel les édifices et les terrains inoccupés pourraient servir à des fins sociales jusqu'à ce qu'ils redeviennent des espaces commerciaux¹¹⁰.

Outre l'infrastructure matérielle, la Fédération culturelle canadienne-française a confié au Comité qu'elle avait besoin d'une infrastructure mobile et virtuelle. Selon elle, cet aspect virtuel « va être crucial pour la survie du réseau de centres créatifs¹¹¹ ». M. Théberge a pour sa part indiqué qu'étant donné que sa communauté est « très éparpillée et très éloignée », le gouvernement doit se pencher « dès maintenant [sur] l'aspect social et l'aspect technologique¹¹² » au titre du Fonds du Canada pour les espaces culturels.

Recommandation 18

Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien étudie la possibilité de convertir des bâtiments historiques vacants, incluant des anciens bureaux de poste et des édifices gouvernementaux, en centres culturels.

6.2 Accès à l'immobilier

Pour certains témoins, le manque d'accès à un espace de création est un problème important pour les artistes d'aujourd'hui¹¹³. Mme Dunn, dont l'organisme, Brick and Mortar, offre de l'espace de travail aux artistes, a indiqué ce qui suit :

Nous avons ouvert ces espaces parce que nous avons constaté qu'il n'y en avait pas assez et que c'était le principal problème auquel les artistes se heurtaient. Nous nous sommes rendu compte que, même si le coût de l'espace est un problème pour les

109 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 1025 (Jean-Yves Vigneau, président et artiste professionnel, La Filature inc.).

110 Akin, « *Présentation* », *Mémoire soumis* en mai 2018.

111 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 1030 (Marie-Christine Morin, directrice générale par intérim, Fédération culturelle canadienne-française).

112 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} mai 2018, 1025 (Martin Théberge, président, Fédération culturelle canadienne-française).

113 Voir, par exemple : CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 1030 (Vincent Roy, directeur général et artistique, EXMURO arts publics); CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0855 (Michael Vickers, codirecteur, Akin); CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 avril 2018, 0900 (Gilles Renaud, directeur général, Ateliers créatifs Montréal); CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0900 (Amy Terrill, vice-présidente exécutive, Music Canada).



artistes, c'est plus le symptôme d'un problème plus important. Même quand nous offrons un espace gratuitement, cela ne garantit pas le niveau de succès dont un artiste a besoin, et cela ne lui assure pas non plus un emploi durable¹¹⁴.

Plusieurs témoins ont abordé la question de la hausse des coûts de l'immobilier¹¹⁵ dans les centres urbains comme Toronto et Montréal. Selon Mme Thomas, du Théâtre Gargantua, trouver un espace approprié et abordable qui soit également proche des réseaux de transport en commun est tout un défi pour les artistes¹¹⁶. M. Fortin, du Partenariat du Quartier des spectacles, a indiqué qu'au centre-ville de Montréal, où se trouve le Quartier des spectacles, un nouveau modèle est mis à l'essai pour faire face à la hausse des prix dans l'immobilier¹¹⁷. Il a recommandé l'adoption de « mesures particulières qui favorisent le logement abordable dans les pôles et les quartiers culturels¹¹⁸ ».

Afin d'aider les groupes culturels à faire face à ce problème, M. Pauk, de l'organisme Akin, a recommandé au gouvernement fédéral de mettre sur pied « une politique sur les loyers inférieurs au prix courant » dans les édifices publics¹¹⁹. Il a aussi demandé l'adoption de nouveaux règlements pour « exiger une affectation plus concrète et plus utile de fonds et des locaux à des artistes ou des groupes communautaires dans le cadre des projets d'aménagement¹²⁰ ». L'organisme Akin a aussi recommandé la création d'une nouvelle sous-catégorie d'imposition des biens immobiliers à l'échelle fédérale « pour rattacher ce financement à une aide financière offerte non seulement aux propriétaires, mais aussi à leurs locataires », ce qui, selon lui, ne profiterait pas seulement aux artistes, mais aussi plus largement au secteur culturel¹²¹.

Enfin, pour Mme Mogyorody, le gouvernement devrait investir dans l'infrastructure culturelle, puisque « [o]ffrir aux artistes des lieux où ils peuvent travailler, produire des œuvres, répéter, se rencontrer, apprendre et suivre du mentorat est un moyen rentable de

114 CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 26 avril 2018, 0950 (Kasey Dunn, fondatrice, Brick and Mortar).

115 CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0925 (Amy Terrill, vice-présidente exécutive, Music Canada).

116 Voir : CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0950 (Jacquie Thomas, directrice artistique, Théâtre Gargantua), et CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 1020 (Jacquie Thomas, directrice artistique, Théâtre Gargantua).

117 CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0925 (Pierre Fortin, directeur général, Partenariat du Quartier des spectacles).

118 *Ibid.*, 0915.

119 CHPC, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 24 avril 2018, 0855 (Oliver Pauk, codirecteur, Akin).

120 *Ibid.*

121 Akin, « [Présentation](#) », *Mémoire soumis* en mai 2018.

contribuer à l'économie culturelle¹²² ». Dans son mémoire, la Coalition canadienne des arts affirme que la mise en place de politiques sur le logement abordable pourrait assurer la durabilité des centres culturels¹²³.

CONCLUSION

Le Comité a entendu de nombreux témoins sur le rôle que jouent les centres et districts culturels dans le rapprochement de leurs collectivités et la promotion de l'inclusion. Les témoins ont également mis en lumière certains des défis auxquels ils sont confrontés en ce qui a trait aux ressources financières et humaines, ainsi qu'aux infrastructures.

Le Comité a appris que les notions de centres et de districts culturels sont fluides. Ainsi, les recommandations du Comité sont axées sur l'offre d'un soutien flexible aux centres et districts culturels. Les recommandations du présent rapport visent à promouvoir la collaboration entre les centres culturels et les différents ordres de gouvernement et à réduire les obstacles administratifs. Le Comité reconnaît également la nécessité d'effectuer d'autres recherches à cet égard et d'améliorer l'accès aux données. Grâce à ces recommandations, le Comité espère fournir un meilleur soutien pour le développement et la viabilité des centres et districts culturels à l'échelle du Canada.

122 CHPC, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mars 2018, 0850 (Veronika Mogyorody, professeure émérite, Université de Windsor).

123 Coalition canadienne des arts, « [Mémoire complémentaire présenté au Comité permanent du patrimoine canadien](#) », *Mémoire soumis* en mai 2018.

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Ministère du Patrimoine canadien</p> <p>Lise Laneville, directrice, appui stratégique aux arts Direction générale de la politique des arts</p> <p>Ramzi Saad, directeur général Direction générale de la politique des arts</p>	2018/02/13	95
<p>312 Main</p> <p>Ashley Proctor, directrice exécutive</p> <p>Méduse</p> <p>Claude Bélanger, directeur général Manif d'art</p> <p>Caroline Salaün, directrice générale</p> <p>Qaggiavuut</p> <p>Ellen Hamilton, directrice exécutive</p> <p>Vincent Karetak, président</p> <p>Laakkuluk Williamson Bathory, directrice artistique</p> <p>Small</p> <p>Heather Campbell, gestionnaire de programme</p> <p>Philip Evans, fondateur</p> <p>University of Windsor</p> <p>Veronika Mogyorody, professeur émérite</p>	2018/03/27	100
<p>Coalition canadienne des arts</p> <p>Kate Cornell, coprésidente</p> <p>Frédéric Julien, coprésident</p> <p>Fondation McConnell</p> <p>Jayne Engle, directrice au programme Des villes pour tous</p> <p>Société des arts technologiques</p> <p>Monique Savoie, présidente-fondatrice</p>	2018/03/29	101

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Artscape Tim Jones, directeur général siège social</p> <p>Ville de Montréal Christine Gosselin, membre du comité exécutif Culture, patrimoine et désign Suzanne Laverdière, directrice Département de la culture</p> <p>L'Espace Ludique Liv Lunde, directrice exécutive</p>	2018/04/17	102
<p>Ateliers créatifs Montréal Gilles Renaud, directeur général</p> <p>Centre canadien du film Ana Serrano, directrice des services numériques</p> <p>Interactive Ontario Christa Dickenson, présidente et directrice générale</p> <p>Centre National de Musique Andrew Mosker, président-directeur général</p> <p>Regroupement Pied Carré Alexandre Fortin, vice-président</p> <p>The Guild Alanna Jankov, directrice générale</p>	2018/04/19	103
<p>Akin Oliver Pauk, codirecteur Michael Vickers, codirecteur</p> <p>Creative City Network of Canada Sarah Douglas-Murray, vice-présidente</p> <p>International Centre of Art for Social Change Judith Marcuse, fondatrice et co-directrice</p>	2018/04/24	104

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Jasper Community Habitat for the Arts</p> <p>David Baker, directeur Marianne Garrah, directrice</p> <p>Music Canada</p> <p>Amy Terrill, vice-présidente exécutive</p> <p>New Dawn Enterprises</p> <p>Erika Shea, vice-présidente Développement</p> <p>Partenariat du Quartier des spectacles</p> <p>Pierre Fortin, directeur général Jacques K. Primeau, président</p> <p>Théâtre Gargantua</p> <p>Michael Spence, directeur artistique associé et artiste Jacquie Thomas, directrice artistique</p>	2018/04/24	104
<p>Brick and Mortar</p> <p>Kasey Dunn, fondatrice Victoria Velenosi, fondatrice</p> <p>Centre Materia</p> <p>Kathy Ouellette, directrice générale</p> <p>Creative PEI</p> <p>Mark Sandiford, directeur général</p> <p>EXMURO arts publics</p> <p>Vincent Roy, directeur général et artistique</p> <p>La filature inc.</p> <p>Diane Charland, responsable de la gestion administrative Jean-Yves Vigneau, président et artiste professionnel</p> <p>La Piscine</p> <p>David Moss, codirecteur général David Santelli, président, conseil d'administration</p>	2018/04/26	105

Organismes et individus	Date	Réunion
The Theatre Centre Franco Boni, directeur artistique	2018/04/26	105
Arts Commons Johann Zietsman, directrice et présidente	2018/05/01	106
Association canadienne des foires et des expositions Christina Franc, directrice exécutive		
Fédération culturelle canadienne-française Marie-Christine Morin, directrice générale par intérim Martin Théberge, président		
Rosebud School of the Arts Jack Hayden, président Conseil des gouverneurs Frank Nickel, directeur exécutif		

ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES

Organismes et individus

312 Main

Akin

Association canadienne des foires et des expositions

Brick and Mortar

Centre Materia

Coalition canadienne des arts

International Centre of Art for Social Change

Méduse

Partenariat du Quartier des spectacles

Professional Association of Canadian Theatres

Rosebud School of the Arts

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} 95, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 109, 116, 117 et 119) est déposé.

Respectueusement soumis,

La présidente,
Julie Dabrusin

